



OBJECTIF MINISTÉRIEL : **RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU MÉTIER D'AIDE SOIGNANT.E !**

Le groupe de travail ministériel préparant la réforme du diplôme d'Etat Aide-Soignant a été convoqué en urgence le 13 février dans un IFAS (Institut de Formation d'Aide-Soignant) de la région parisienne pour que la ministre, Mme Buzyn encore en poste, puisse annoncer les mesures qui devraient, selon elle, rendre le diplôme d'aide-soignant.e plus attractif. La CGT a participé activement à l'ensemble des travaux de ce groupe, mais étant bien loin de partager l'enthousiasme de la ministre, elle a choisi de ne pas cautionner cette opération de communication.

→ **La ministre souhaite supprimer le concours d'entrée en IFAS dès septembre 2020.** C'est une mesure censée rendre plus accessible le métier en ne fixant pas d'épreuve écrite à l'entrée. La sélection sur dossier et entretien va quant à elle perdurer. Supprimer le concours écrit amènera sans doute à ce que l'on ait moins de sessions d'AS incomplètes dans les IFAS, mais le rallongement de la formation ne garantit en rien que les nouveaux candidats pourront suivre la totalité d'un parcours qui passera à 44 semaines contre 41 actuellement.

Le métier d'aide-soignant.e est exposé aux troubles musculo squelettiques (TMS) et le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles (AT-MP) sont en constante augmentation pour cette profession. Pour autant, **le ministère refuse la demande de la CGT d'intégrer dans les blocs de compétences une réelle prévention des TMS.** Elle propose par contre un fond de 40 millions d'euros dans la Fonction Publique Hospitalière pour financer des actions de prévention, Qualité de Vie au Travail (QVT)...

Concernant les salaires, la ministre annonce que l'ensemble des aides-soignant.e.s exerçant en EHPAD, en unités de soins longue durée ainsi qu'en service de soins de suite et de réadaptation ou de médecine gériatrique bénéficieront d'une prime de 100 euros nets par mois.

Quelques questions se posent :

- **Aucune indication sur le fait que les AS du secteur privé seront concerné.e.s**
- **Quid des AS exerçant en médecine interne, où les personnes âgées sont nombreuses ?**
- **Comment le ministère compte-t-il financer cette prime Buzyn ?**

Vous n'annoncez aucune hausse des budgets. Sur quoi allez-vous demander aux chefs d'établissement de rogner ? Sur le matériel ? Sur les non remplacements des professionnel.le.s ?

→ **Nous rappelons que pour la CGT, seule une augmentation de l'Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM : outil destiné à maîtriser les dépenses de l'assurance maladie. Il s'agit de l'objectif de dépenses à ne pas dépasser en matière de soins de ville, d'hospitalisation et de médico-social. Il est voté chaque année au Parlement au moment du vote de la loi de financement de la sécurité sociale) à 5 % en 2020 et la suppression de la taxe sur les salaires permettra de financer les embauches, travaux et augmentations de salaires nécessaires pour rendre notre secteur d'activités et nos métiers plus attractifs.**

Vous annoncez un renforcement de la formation continue des AS travaillant auprès des personnes âgées avec la création d'une nouvelle certification. Vous insistez en soulignant que les établissements seront très fortement incités à envoyer les professionnels en formation.

Avez-vous connaissance que la ministre du Travail vient de ponctionner les fonds de la formation professionnelle dans le privé en les réorientant vers les demandeurs d'emploi ?

Vous osez dire que « *vous travaillez sur la gestion des fins de carrière dans la FPH pour permettre aux aides-soignants et aux agents des services hospitaliers qualifiés d'opter pour un mi-temps payé à 75% sur leurs deux dernières années de carrière et de continuer à cotiser pour leur retraite à 100%* ». Etes-vous au courant que la réforme des retraites portée par votre gouvernement va amener les AS de la FPH à perdre leur catégorie active ? Soit 7 ans de travail en plus pour les AS du public, auxquelles se rajoutent deux années liées à l'âge d'équilibre... **Ça, c'est attractif !!!**



L'opération de communication du ministère est très loin d'être réussie. La CGT n'est et ne sera pas dupe et prendra toutes ses responsabilités avec l'ensemble des professionnel.le.s.